

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Intitulé : L'ouverture culturelle de l'établissement comme vecteur d'excellence et de bien-être au service de l'égalité des chances

Bassin : Pontoise

<p>Date :15/11/2022 Présentiel ou Distanciel: Présentiel Animateurs : Mme Blot, Mme Mauzé IA-IPR EVS : Mme Imbach, Mme Templier Nombre de présents : 12</p>	<p>Thématique : L'ouverture culturelle Parcours pluriannuel : oui/ non</p>
<p>Ordre du jour : Présentation de la thématique Ordre du jour Tour de table Intervention de Madame Templier et/ou Madame Imbach : apports institutionnels Rappel des 3 piliers de l'EAC, tableau comparatif missions professeur documentaliste et référent culture (qui fait quoi ? quel(s) lien(s) ?) Mise en atelier des stagiaires autour de différentes questions pour répondre à la thématique générale Restitution des ateliers Bilan : point pass culture, la politique documentaire comme levier de l'ouverture culturelle, dates prochaine réunions, présentation du padlet du bassin, ressources Présentation de quelques collègues : mon projet EAC en 3min (demandé en amont de la réunion), présentation coup de cœur culture Clôture par l'utilisation de l'outil Wooclap : retour des stagiaires sur la réunion</p>	
<p>Intervenant(s) : Pas d'intervenants extérieurs.</p>	

Synthèse/Contenu des interventions :

Déroulé ODJ : des projets eac ont été évoqués dans les restitutions d'ateliers. Padlet du bassin évoqué en début de réunion. Woodlap pas fait.

2 ateliers écartés (ateliers 5-6) au vu du nombre de participants. 7 collèges et 5 lycées.

Groupes pas nécessairement mixés collège/lycée.

Atelier n°1

Rapporteur : David Agrech

Problématique : **Quel est le rôle et quelles sont les compétences attendues du professeur documentaliste dans la politique d'ouverture culturelle de l'établissement (projets, sorties, expositions, résidences d'artiste et formalisation du PEAC ...) ?**
Quel lien et quelle coopération entre le professeur-documentaliste et le professeur référent culture en faveur de l'ouverture culturelle ?

Production/Restitution : Feuille A3 pour prise de note + oral

Professeur-documentaliste

Veille sur les programmations des structures et institutions (théâtre, Université, Médiathèques, cinéma, musées, associations etc.) proposant des actions adaptées aux élèves (prix littéraires, projets « clés en main » par exemple facilitateurs).

Veille en consultant les propositions de la DAAC,

Communication interne-externe adaptée : en direct (à l'oral), ENT, liste de diffusion

Participation aux instances de l'établissement pour la gestion des projets

Professeur-documentaliste et référent culture

Modalités pratiques communes pour l'organisation d'une sortie ou projet (descriptif du projet, budget, liste d'élèves, transport) avec le référent culture et la Gestion, la Direction.

Concertation, échanges pour éviter la redondance des tâches.

Conception des partenariats pédagogiques. Mise en place de clubs, ateliers en dehors des cours.

Recensement dans Adage par le « rédacteur de projet », référent culture.

6h00 professeur-documentaliste en dehors, pour construire son propre parcours culturel.

Se former avec l'EAFC.

Sources et ressources

Adage depuis I-prof : pour voir des exemples de projets (onglet « recensement »), des partenaires culturels par domaine (lecture, théâtre, musique etc.) et des partenaires associés au pass culture pour le financement des projets (onglet « ressources »)

Le site de la **DAAC**, conseillers DAAC par domaine culturel, et padlet de la DAAC :

<https://padlet.com/daacversailles/docsdereference>

<https://padlet.com/daacversailles/docsdereference/wish/704567476>

La *Lettre de mission du professeur-référent culture* envoyée par Mme Céline Guillaumet

aux référents culture en début d'année scolaire. Tableau comparatif professeur-documentaliste / professeur-référent culture des animatrices de bassin.

Atelier n°2

Rapporteurs : Odile Gérard,
Steven Langlois, Eléa
Desmots

Problématique : **Quelles valorisations des projets culturels EAC des élèves ? Quelle valorisation des actions et des productions des élèves ? Comment valoriser les projets EAC des élèves auprès de la communauté éducative (enseignants, parents) et auprès de la collectivité ? Quelle prise en considération dans leurs parcours de formation ?**

Production/Restitution : Feuille A3 pour prise de note + oral

Partir de la culture des élèves. L'implication des élèves permet leur valorisation et celle des projets.

-Exemple du projet « mémoires » sur la 1e Guerre Mondiale. Selon l'histoire familiale de chaque élève, à partir de lettres, et de sources orales, réalisation d'exposition, et de lectures. Mairie invitée.

-Projet à l'initiative des élèves : réalisation d'une comédie musicale.

-Actions type : « incroyable talents », « scène ouverte »

Au CDI : mur d'expression ; expression artistique (feutres, feuilles etc à disposition.) ; salle de musique ; expositions ponctuelles ; carte du monde pays de chacun punaisé.

Rôle des élèves ambassadeurs, relais pour les autres élèves.

Place du numérique : site du collège/ENT ; réseaux sociaux (instagram) ; outils de publications nationaux (droits). Quelle visibilité du référencement Adage ?

Place du PEAC dans le parcours culturel , la formation des élèves : évaluation, mise en valeur.

Sources et ressources

Plate-forme nationale des outils de publications :

Atelier n°3

Rapporteur : Martine Hubert

Problématique : **Comment engager les élèves dans l'ouverture culturelle ?**

	<p>Comment engager les élèves dans cette politique d'ouverture et les rendre acteurs des partenariats à construire avec l'établissement au sein des instances représentatives ?</p>
<p>Production/Restitution : Feuille A3 pour prise de note + oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les élèves ambassadeurs culture comme relais de la politique culturelle <ul style="list-style-type: none"> o Création de sondage, d'une boîte à idées o Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer. Exemple : un compte instagram du CVL ou de la MDL... o Panneaux d'affichage o Utiliser les médias scolaires comme la webradio , le journal des élèves - S'appuyer sur les partenariats avec le CVL, le CVC, ou la MDL - Engagement des élèves , un plus pour « Parcoursup » 	
<p>Sources et ressources :</p> <p>https://www.ac-versailles.fr/eleve-ambassadeur-culture-124988</p>	

<p>Atelier n°4 Rapporteur : Richard Andrieux</p>	<p>Problématique : Quelle valorisation du fonds documentaire du CDI pour le développement de l'ouverture culturelle ?</p>
---	--

Production/Restitution : Feuille A3 pour prise de note + oral

- Expositions en lien avec des thématiques nationales/internationales, création de tables de lecture, d'évènements internes (ex : mini Japan Expo).
- Speed-booking
- Escape Game en valorisant les livres du CDI et en utilisant le portail E-sidoc
- Coopération médiathèque
- Rencontres d'auteurs (utilisation de la part collective du Pass Culture : « master-class »)
- Visites culturelles
- « carnet de voyages »
- Rédactions fiches de lecture
- Lectures alternatives : boîte de lecture, Booktubes, Réseaux sociaux, marque-pages
- Prix lecture : Babelio (défi, quizz), auto-organisé...
- Coopération équipe pédagogique (appui sur les programmes)

Sources et ressources

<https://view.genial.ly/60506dbed5eff00d6ee5560e>

genially collège-lycée : "promouvoir la lecture 2021-2022" issu du site des documentalistes de Versailles, avec un large panel des dispositifs existants, présentation synthétique. Pas retrouvé sur le site documentation Versailles cette année, et j'avais omis de noter son auteur.

Atelier 5 non traité

Comment permettre un accès autonome des élèves face à la culture ?

Atelier 6 non traité

Quel accompagnement des élèves ambassadeurs culture ?

<https://www.ac-versailles.fr/eleve-ambassadeur-culture-124988>